



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136736>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-136736**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Correspondant : CUVILLIER Frédéric, Président

Adresse : 1, Boulevard du Bassin Napoléon, B.P. 755 62321 BOULOGNE-SUR-MER

Coordonnées :

Téléphone : 0321103636

Télécopieur : 0321102850

Courriel : cballe@agglo-boulonnais.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-boulonnais.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de rénovation des installations de chauffage et de climatisation au Centre Sportif de Haut Niveau

Lieu de livraison : Place Léon Blum - Boulevard Chanzy, 62200 BOULOGNE SUR MER

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Les travaux consistent en la rénovation des installations de chauffage et de climatisation du Centre Sportif de Haut Niveau Les installations ainsi rénovées doivent être en conformité avec les normes environnementales à ce jour et leur évolution déjà connue dans les prochaines années (en particulier les fluides frigorigènes). Ainsi les fluides utilisés devront être compatibles avec les objectifs 2030 HFC avec un GWP > 150). Les travaux étant réalisés en site occupé, ceux-ci ne doivent occasionner aucune gêne dans l'exploitation du site sportif. L'Entrepreneur doit prévoir en conséquence toutes sujétions de coupure, d'isolement, de déviations et de raccordement des réseaux existants.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/02/2025 et jusqu'au 01/08/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique analysée au travers du mémoire technique. Sa présentation (trame) devra respecter impérativement l'ordre de présentation des 3 points décrits ci-dessous (moyens techniques et humains, mode opératoire). Son contenu devra être personnalisé à l'opération et être limité aux strictes mentions exigées. Les informations portées seront explicites et dépourvues de toutes mentions ambiguës. Le mémoire fera au maximum 10 pages
2.1 - Moyens techniques dévolus au chantier : 10 %
2.2 - Moyens humains dévolus au chantier : 10 %
2.3 - Mode opératoire des travaux : 20 % : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/01/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-DEC-024

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agysoft.marches-publics.info> Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.
Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie.
Les prix sont actualisables.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, BP 62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Fax : 0359542445Mel : greffe.ta-lille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, BP 62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Fax : 0359542445Mel : greffe.ta-lille@juradm.fr Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2024